

- Seul le mot prononcé fait foi -

**Lancement de la Présidence luxembourgeoise du Comité de Ministres de
l'Union Benelux
(Luxembourg, le 5 février 2019)**

Allocution de S.E. Monsieur Jean Asselborn
Ministre des Affaires étrangères et européennes

Monsieur le Vice-premier Ministre,

Monsieur le Président du Parlement Benelux, Mesdames et Messieurs les députés,
Monsieur le Secrétaire général du Benelux, Messieurs les Secrétaires généraux
adjoints,

Excellences, Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,
Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis tout particulièrement de vous accueillir aujourd'hui ici à l'occasion du lancement de la Présidence luxembourgeoise du Comité de ministres de l'Union Benelux. C'est la 3^{ième} fois depuis l'entrée en vigueur du nouveau traité Benelux en 2012 que j'aurai l'honneur de présider le Comité de Ministres. Nous reprenons le flambeau de la Belgique et je profite ici pour remercier vivement mon collègue et ami Didier Reynders pour le travail précieux de la Présidence belge du Benelux tout au long de l'année 2018. Cher Didier, la Belgique a mis la barre bien haute et nous allons faire de notre mieux pour nous montrer à la hauteur des attentes et pour poursuivre dans cette voie.

Je suis particulièrement ravi de cette Présidence luxembourgeoise en 2019, car **cette année marque également le 75^e anniversaire de la signature de la**

Convention douanière entre nos trois pays. Celle-ci, de caractère d'abord transitoire, était destinée à faciliter la restauration de l'activité économique d'après-guerre et à créer les conditions propices à la réalisation ultérieure d'une union durable. Nos trois pays ont ainsi pris l'initiative des toutes premières étapes vers l'intégration européenne. En 1958, l'Union douanière débouchait sur le Traité instituant l'Union économique du Benelux, impliquant un élargissement et un approfondissement de la coopération économique. Parmi ses objectifs principaux figuraient entre autres la libre circulation de marchandises, de services, du capital et des personnes, préfigurant les quatre libertés dont nous jouissons aujourd'hui au sein de l'Union européenne. Quel chemin parcouru depuis !

Excellences, Mesdames, Messieurs,

L'Union européenne traverse actuellement une période où les défis sont multiples : la montée des populismes autoritaires et des tendances unilatérales, la remise en cause de l'Etat de droit, les effets néfastes du changement climatique ou encore les défis de nature économique et sociaux dans le cadre du Brexit...il y a de quoi en perdre ses tartines, comme diraient nos amis belges.

Le Benelux a un vrai rôle à jouer dans ce contexte. Le Benelux est une *success story* qui est un modèle pour la coopération entre Etats membres de l'UE. Les institutions et instruments juridiques dont dispose l'Union Benelux font la force de cette coopération économique, juridique et politique, fondée sur et promouvant des valeurs partagées. C'est pourquoi, au niveau politique, les pays du Benelux œuvrent pour agir de manière coordonnée au niveau de l'Union européenne. Car, **ce qui réussit dans le cadre du Benelux peut aussi constituer en Europe une**

réponse aux problèmes quotidiens et concrets de nos citoyens et des entreprises.

Nous l'avons démontré par le passé et nous allons continuer à le faire.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Secrétaire général Antoine **nous présentera par la suite** les actions concrètes que nos trois pays souhaitent entreprendre dans les mois qui viennent **dans le cadre du plan de travail annuel 2019**. Ces projets sont le **résultat d'une large consultation menée au sein de nos ministères et administrations respectives**. Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier le Secrétaire Général M. Antoine, sans oublier ses deux adjoints, M. Blom et notre compatriote M. De Muyser, et toute l'équipe Du SG Benelux de leur travail important sur ces dossiers. Je tiens également à remercier les représentants des différents ministères de nos trois pays réunis aujourd'hui ici pour leurs contributions précieuses et pour leur travail tout au long de l'année passée.

Il est de coutume que la Présidence du Comité de Ministres identifie une série de **priorités** parmi les domaines d'action contenues dans le **plan de travail, sur lesquelles elle souhaite mettre un accent particulier**. Dans ce contexte, le Luxembourg souhaite donner de nouvelles impulsions à la coopération Benelux surtout dans les domaines suivants :

- **le renforcement du marché intérieur**
- **la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique**
- **la promotion de la numérisation**

La Présidence luxembourgeoise souhaite mettre un accent particulier sur l'élimination des obstacles injustifiés à la libre-circulation des biens et services au

sein du marché intérieur du commerce de détail. Une attention particulière sera portée à la mise en œuvre concrète de la recommandation Benelux relative aux restrictions territoriales de l'offre au sein du Benelux, en parallèle avec les discussions avec les autorités européennes au sujet des implications des restrictions territoriales de l'offre. Nous souhaitons par ailleurs étendre les travaux au-delà du secteur du commerce de détail à ce qu'on appelle le secteur « *non retail* », comme l'artisanat par exemple. Il s'avère que les restrictions territoriales de l'offre ont des conséquences notamment sur le niveau de prix à la consommation, et l'offre de produits et service. L'Union Benelux peut ici fournir un travail de pionnier à l'Union européenne et aussi pour d'autres régions d'Europe où le problème existe.

La Présidence luxembourgeoise entend également mettre un accent particulier sur **la maîtrise du réchauffement climatique et la prise en charge et l'atténuation des conséquences du changement climatique**. En ce sens, le Benelux continuera à promouvoir les énergies renouvelables, la transition énergétique, la sécurité d'approvisionnement transfrontalier, l'économie circulaire ainsi que l'éducation à l'environnement et à la durabilité. Nous souhaitons entre autres créer **une plateforme Benelux sur le climat** dans le cadre des négociations climatiques onusiennes en vue de travailler ensemble pour limiter la hausse de la température mondiale à moins de deux degrés.

Finalement, l'Union Benelux sera appelé à contribuer de manière concrète à **l'amélioration de l'infrastructure numérique**, de manière à permettre le déploiement transfrontalier de projets spécifiques. Parmi ces derniers on peut par exemple citer les paiements mobiles, les voitures autonomes, le développement

des réseaux 4G et 5G, l'amélioration des soins de santé transfrontaliers et la lutte conjointe contre les arnaques visant les professionnels sur la base d'échange numérique.

Nous allons également poursuivre la coopération entre nos trois gouvernements dans le domaine de la politique étrangère, surtout au niveau de l'Union européenne. Notre ambition est donc d'essayer d'alimenter les débats au sein du Conseil de l'Union européenne par des prises de positions conjointes du Benelux afin de maximiser notre influence sur le cours des débats. Dans toute une série de dossiers importants actuellement discutés au niveau de l'Union européenne, il est plus important que jamais que la voix du Benelux soit entendue.

Nous allons également intensifier nos échanges avec d'autres groupes de pays comme les pays baltes ou les Etats membres nordiques. Comme lors de notre dernière Présidence en 2016, le Luxembourg proposera des rencontres entre le **Benelux et les pays du Visegrad** et ceci à différents niveaux.

Cette conjugaison de nos forces se fait également par un dialogue au sein du **Parlement Benelux**. Je salue chaleureusement la présence de M. le Président Gusty Graas, qui présidera cette enceinte pendant les deux années à venir, ainsi que du Président de la délégation luxembourgeoise au sein de l'Assemblée Benelux, M. Marc Angel et de tous les Parlementaires ici présents. Ensemble avec le Secrétariat général, nous souhaiterions réitérer **l'expérience du Parlement Benelux des jeunes cette année**, qui avait organisée pour la première fois en 2018 sous Présidence belge, afin de donner une voix aux jeunes dans la définition des priorités

de notre coopération. **Je salue tout particulièrement les représentants du Parlement des jeunes ici présents.**

Je souhaiterais également saluer la présence du Président d'une autre institution très importante, dont le siège se trouve à Luxembourg : la Cour de Justice Benelux, qui a pour rôle essentiel de promouvoir l'uniformité dans l'application des règles juridiques qui sont communes aux pays du Benelux dans des domaines très variés. Bienvenue à M. Wiwinius et aux magistrats de la Cour de Justice ici présents.

Excellences, Mesdames, Messieurs,

Le modèle Benelux continue à susciter de l'intérêt, et reste une source d'inspiration pour d'autres ensembles régionaux. **Le Luxembourg est profondément convaincu du rôle du Benelux en tant que moteur de l'intégration européenne** et c'est dans ce sens-là que nous comptons œuvrer au courant de notre Présidence du Comité de ministres du Benelux.

Je cède volontiers la parole à mon collègue Didier Reynders pour revenir sur les résultats de la Présidence belge du Benelux et surtout pour entendre ses vues sur les axes prioritaires de notre coopération. Nous allons ensuite assister à la présentation du programme de travail 2019 par Monsieur le Secrétaire général de l'Union Benelux avant de discuter ensemble, au panel, sous la modération du Professeur Hofmann, du rôle du Benelux dans une Europe à 27 et des défis que nous sommes invités à relever.

Je vous remercie.